

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-20**


**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 15 janvier 2019, le règlement numéro 2010-203-20 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2010-203 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton ».

Ce règlement modifie à nouveau le règlement 2010-203 afin de revoir les dispositions des annexes « D » et « F » concernant l'ajout de frais supplémentaires pour les inscriptions de non-résident aux programmations des loisirs et la modification des frais pour les permis de construction à usage résidentiel.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an 2019.**



Cynthia Bossé,  
Directrice générale